

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE NANTES

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/214 en date du 29 juillet 2021, une consultation du public est prévue à la mairie de Nantes, pendant une période de quatre semaines du lundi 13 septembre 2021 au lundi 11 octobre 2021 inclus, portant sur la demande présentée par la société SEA INVEST en vue de la régularisation et modification des installations pour des activités de stockage de matières combustibles et de céréales sur la commune de Nantes.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 27 août 2021, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Nantes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Nantes, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.